

Comité paritaire central sur les besoins particuliers (CPCBP)**Rapport de fin d'année – juin 2022****Budget**

En date de la mi-mai, un montant total de 13,1 \$ millions a été dépensé en allocation pour les préposées et préposés à l'intégration ainsi que pour les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée. Comme il est désormais de pratique courante, la totalité des fonds a été allouée aux écoles au début de l'année scolaire.

Entente provinciale 2020-2023

La nouvelle entente provinciale comprend un nombre d'annexes liées aux élèves ayant des besoins particuliers ainsi qu'à la formation des groupes. Bien que ce point ait fait l'objet de discussion depuis le début de l'année scolaire, le comité n'a toujours pas reçu les confirmations budgétaires de la CSLBP.

Sujets de discussion

- Le rôle du comité paritaire, de même que le rôle du comité-école sur les besoins particuliers
- L'examen des plans de répartition des services à l'échelle de l'école
- Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant ressource
- Le guide référentiel pour les enseignantes et enseignants ressource, de même que le nouveau guide préparé en collaboration par l'APEQ et ALDI pour les enseignantes et enseignants ressource du primaire
- Le remplacement des préposées et préposés à l'intégration absents
- La possibilité des PIP numériques
- Les journées de libération pour les PIP
- La coordination de la journée pédagogique du 14 février pour les besoins particuliers au secteur des jeunes
- Les inquiétudes de certaines écoles précises ont aussi fait l'objet de discussions sur une base régulière

Visites dans les écoles

Les visites dans les écoles ont continué d'être reportées étant donné les constants changements liés aux mesures sanitaires et la volonté de ne pas causer de perturbation auprès des équipes-écoles. Nous avons hâte de reprendre nos visites dans les écoles au cours de la prochaine année scolaire.

Soumis par
Matt Wilson